

Haute Marne

N° 145
janv. 2023

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT

DOSSIER

BUDGET 2023 :
une hausse
des investissements
pour protéger les habitants



Bonne année
en Haute-Marne

VOUS ET NOUS

Un observatoire
pour nos aînés

Page 6

VOTRE TERRITOIRE

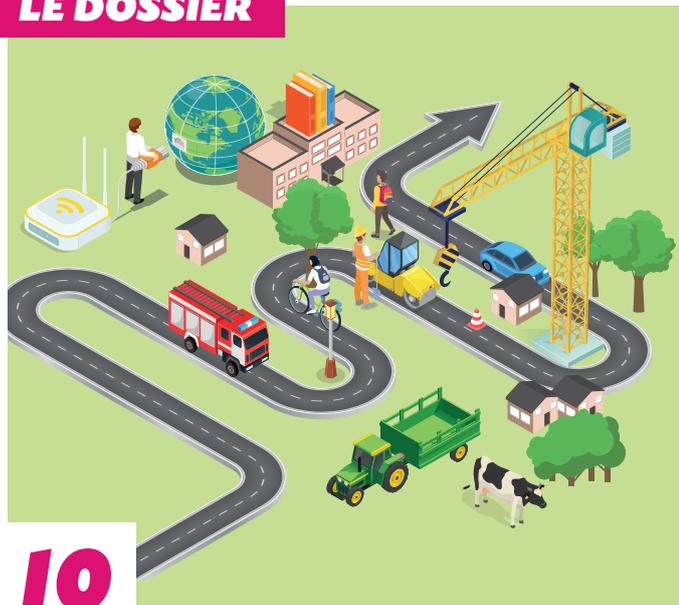
L'agence d'attractivité,
une chance pour
la Haute-Marne

Page 18

HM LA HAUTE-MARNE
RESPIRE
ET INSPIRE !

Sommaire

LE DOSSIER



ACTUALITÉS



VOUS ET NOUS



VOUS ET NOUS



VOUS ET NOUS



VOUS ET NOUS



VOUS ET NOUS



VOTRE TERRITOIRE



VOTRE TERRITOIRE



VOTRE TERRITOIRE



VOS SORTIES



4-5 > L'ACTUALITÉ

6-9 > VOUS ET NOUS

SOLIDARITÉ

- > Un observatoire pour nos aînés
- > Prévenir et accompagner les familles en difficulté

CULTURE

- > Les entrées par voie extraordinaires aux Archives
- > « Rien que de l'eau », la nouvelle exposition des Archives

10-13 > LE DOSSIER

- > Budget 2023 : un cap maintenu malgré un contexte économique pressant

14-15 > VOUS ET NOUS

- > La vie du conseil

16-18 > VOTRE TERRITOIRE

ATTRACTIVITÉ

- > La plus grande gendarmerie de France
- > Des lauréats très inspirés... par la Haute-Marne !
- > L'agence d'attractivité, une chance pour la Haute-Marne

19 > DÉTENTE

- > Vu sur les réseaux sociaux
- > Recette d'hiver

20-22 > VOS SORTIES

22 > TRIBUNE

- > Expressions d'élus



Chères Haut-Marnaises,
chers Haut-Marnais,

L'année 2022 qui s'achève laissera le souvenir d'une période singulière à bien des égards.

En l'espace d'un an, nous avons connu une succession de crises dont les conséquences au long terme sont encore loin d'être perceptibles. Notre territoire n'a pas été épargné, ni par l'inflation, ni par la crise énergétique, ni même par les décisions de l'État qui n'ont pas toujours été de nature à nous aider.

Et pourtant, le Département maintiendra pour l'année 2023 le cap qu'il s'est fixé.

Lors de notre dernière séance plénière, consacrée au vote du budget, ce sont près de 65 millions d'euros d'investissement que nous avons décidé de mettre au service de notre territoire : pour assurer votre sécurité en soutenant nos pompiers et nos gendarmes, pour garantir à nos jeunes des conditions d'accueil optimales dans nos collèges, pour poursuivre la baisse du nombre de bénéficiaires du RSA et pour garantir à chacun l'accès aux services publics.

2023 promet d'être une année riche en projets avec la création d'une agence d'attractivité, la couverture de l'ensemble du territoire par la fibre optique, l'implantation d'un nouvel abattoir, le lancement d'un plan de sobriété départemental ou encore, parmi les priorités, nos investissements pour plus de sécurité sur nos routes.

Cette année, parce que c'est sans aucun doute l'un des enjeux de ce XXI^{ème} siècle pour notre pays et plus particulièrement pour la Haute-Marne, le Département se fixe aussi un objectif clair : investir pour lutter contre les déserts médicaux et soutenir l'accès aux soins pour tous les Haut-Marnais.

Dans cette période troublée, je veux aussi que nous soyons attentifs aux plus fragiles et à nos personnes âgées. Les aides seront ainsi pérennisées et notre soutien aux acteurs des solidarités restera un axe fort de l'action du Département.

J'ai enfin une pensée pour nos entreprises, nos artisans, commerçants, ainsi que tous les professionnels pour qui le coût de l'électricité et de l'énergie demeure une difficulté du quotidien. Face à cette situation, notre collectivité fera aussi preuve de la plus grande vigilance.

Vous le voyez, malgré le contexte, notre Département, l'un des mieux gérés de France, continuera d'agir pour votre quotidien et pour porter des projets d'avenir en Haute-Marne.

Je vous souhaite à tous une belle année 2023, pleine de quiétude et de réussite.

Nicolas Lacroix

Président du Conseil départemental
de la Haute-Marne

Haute-Marne le magazine du Département N°145 Janvier 2023

Directeur de la publication : Nicolas Lacroix

Co-directeur : Bernard Gendrot

Rédaction : Service communication - 03 25 32 88 12 - service.communication@haute-marne.fr

Crédits photos : Archives départementales de la Haute-Marne (pages 8 et 9) ;

AAGROUP Dijon (page 13) ; La Tour des Villains (page 14) ; Arthur Brousmiche (page 15) ;

Richard Pelletier, Ville de Chaumont, Vasil Tasevski, Loïc Cousin, Nina-Medved,

Ville de Langres, JM Besenval, Jean Sentis (pages 20-22) ; service communication

du Conseil départemental de la Haute-Marne

Site Internet : www.haute-marne.fr

Conseil départemental de la Haute-Marne, Hôtel du Département, 1 rue du Commandant Huguely, CS 62127 - 52905 Chaumont Cedex 9

Tirage : 98 391 exemplaires

Dépôt légal N° 206 - ISSN N°1166-729 X

Réalisation : Conception, exécution, photogravure, Agence IPPAC

Impression : Roto France

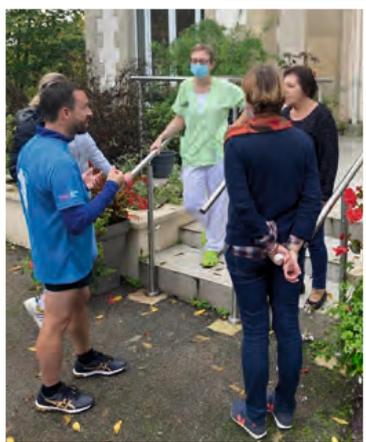
L'utilisation d'un papier recyclé plutôt qu'un papier à fibres vierges réduit l'impact environnemental



RETOUR EN IMAGES

LE PRÉSIDENT « À LA RENCONTRE DES HAUT-MARNAIS »

Du 17 au 20 octobre, le Président du Conseil départemental, Nicolas Lacroix, a arpenté le territoire avec la **3^e édition de sa marche « À la Rencontre des Haut-Marnais »**. De Montier-en-Der à Bourbonnelles-Bains, il a parcouru près de **150 km pour échanger avec les habitants** du département et être à leur écoute. Parfois accompagné de ses collègues conseillers départementaux, ces 4 jours ont amené à de belles rencontres, de bonnes idées et de nouveaux projets pour la Haute-Marne !



500 000 € POUR SAUVER L'ADAPAH

Le Département de la Haute-Marne s'engage au quotidien aux côtés des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap. La dignité et le bien-vivre sont une priorité. Les décisions de l'État et les crises successives ont mis l'ADAPAH dans une situation inédite de risque de cessation de paiement. Face à cette situation, l'Assemblée départementale a voté le 18 novembre un **fonds d'urgence de 500 000 € en faveur de l'ADAPAH Haute-Marne, qui vient en complément des 800 000 € déjà attribués** cette année par le Département. Ce soutien permet la continuité de l'activité de 360 salariés qui agissent au quotidien pour l'accompagnement de 2 000 personnes dépendantes.



DU LOCAL AU MENU DANS LES CANTINES

Du 14 au 18 novembre, grâce à l'**opération nationale « Au pré de l'assiette »**, près de 4 400 élèves se sont régalés avec des produits de leur terroir, cuisinés par les chefs du Département engagés dans le réseau Agrilocal. L'idée était de **préparer un repas 100 % local durant la semaine ou un produit local chaque jour** : une belle occasion pour mettre à l'honneur les producteurs haut-marnais et valoriser le savoir-faire des équipes de restauration du Département. **Bien manger avec des produits de qualité et de proximité, c'est possible !**

Le Département de la Haute-Marne met directement en relation les acheteurs de restauration collective et les fournisseurs locaux à travers sa plateforme agrilocal52.fr, dont il est à l'initiative.

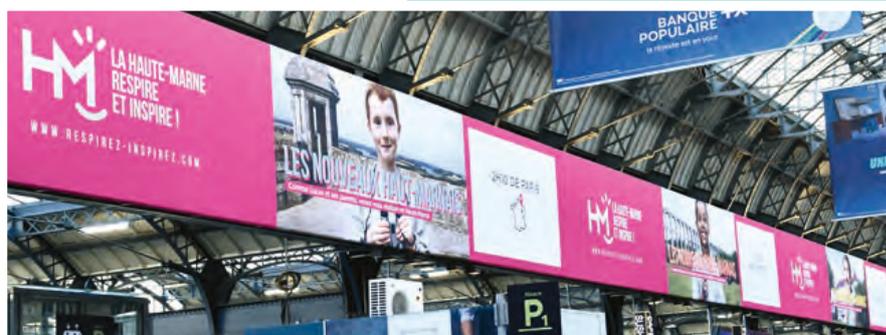
DES « BOUILLES » POUR PROMOUVOIR LA HAUTE-MARNE À PARIS

Fabiola, Warren et Lucas, de véritables nouveaux petits Haut-Marnais, ont été retenus suite à un appel sur les réseaux sociaux du Département : leurs visages sont mis en avant sur la **nouvelle campagne d'attractivité** destinée à faire la promotion de la Haute-Marne à Paris ! Du 25 octobre au 21 novembre, ces 3 « bouilles » étaient exposées en grand sur le panoramique de 270 m² de la **gare de l'Est et sur des quais du métro parisien**. Leurs jolis sourires sont la meilleure preuve d'une **vie épanouissante en Haute-Marne pour séduire les Franciliens !**



CHALET DE LA MAZERIE : LES CLÉS ONT ÉTÉ REMISES

Vendredi 18 novembre, Nicolas Lacroix a remis les clés du chalet de La Mazerie à Dominique Mercier, Président du Centre culturel Haut-Marnais (CCHM), structure chargée de gérer l'accueil des jeunes Haut-Marnais et des familles. **Le chalet, entièrement réhabilité par le Département qui a investi 4,6 M€ TTC**, rencontre déjà un grand succès. Pour 2023, les réservations sont déjà complètes jusqu'en septembre !



ACTUALITÉS

Une nouvelle association pour les éleveurs et producteurs présents au SIA



Après les succès des éditions 2019 et 2020, ainsi que celle des « retrouvailles » en février et mars derniers, le Département fera son retour au **Salon international de l'agriculture (SIA)** à Paris du **25 février au 5 mars prochains**, porte de Versailles. Petite nouveauté à cette occasion : **l'Association des éleveurs et des producteurs haut-marnais du Salon de l'agriculture** a depuis vu le jour. Celle-ci a pour but de rassembler l'ensemble des éleveurs et producteurs installés en Haute-Marne qui se rendent au Salon international de l'agriculture à Paris afin d'assurer la promotion des terroirs, des animaux et des produits locaux. La Haute-Marne vous attend sur son stand dans le hall des régions !



« INFOS ROUTES »

CET HIVER, ROULEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Avant de prendre la route, pensez à consulter le module « Infos routes » du Département sur www.haute-marne.fr pour **connaître en temps réel les travaux routiers et l'état des routes et leur enneigement** en hiver grâce à une carte interactive. Depuis la **mi-novembre et jusqu'à la mi-mars**, les équipes de la **viabilité hivernale** du Département sont mobilisées pour **surveiller en continu l'état des routes et intervenir en cas de verglas ou de neige**.

« INFOS ROUTES » du Département sur www.haute-marne.fr



1 500 € POUR SOUTENIR LE TÉLÉTHON

Le **2 décembre**, le Téléthon a été lancé depuis l'Hôtel du Département à Chaumont ! Brigitte Fischer-Patriat, Vice-présidente déléguée à l'autonomie, au grand âge et au handicap, a remis à Olivier Chantier, coordinateur départemental de l'AFM Téléthon, **un chèque de 1 500 € et les clefs d'un véhicule** prêté pour le week-end.

Depuis plus de 20 ans, le Conseil départemental soutient le Téléthon !

LE MARCHÉ DE NOËL DU DÉPARTEMENT, UN SUCCÈS !

Les 9 et 10 décembre derniers, le 1^{er} marché de Noël organisé par le Département a rencontré un franc succès. Au sein des jardins de l'Hôtel du Département et dans la salle Niederberger, une **trentaine d'exposants** étaient rassemblés pour faire vivre la magie de Noël, entre chorale de lutins et autre orgue de Barbarie. Les visiteurs sont venus en nombre pour trouver des cadeaux issus du savoir-faire haut-marnais ou se réchauffer autour d'une boisson chaude. Emmerveillés par le Père Noël, les enfants ont pu lui remettre leurs lettres.





Un observatoire pour nos aînés

La qualité de l'accompagnement des personnes en structure collective est l'un des objectifs majeurs de la politique départementale pour l'autonomie des personnes âgées. Au cours des deux dernières années, les structures ont dû faire face à une crise sanitaire inédite qui a toutefois permis de questionner l'accompagnement proposé. Dans ce contexte, le Département de la Haute-Marne a décidé la création d'un observatoire départemental du bien-être et du bien-vivre des résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). C'est dans un processus collaboratif en deux phases (diagnostic et formalisation de l'observatoire) avec les acteurs de l'hébergement collectif mais aussi ceux du parcours des personnes âgées, les familles et le grand public que les travaux ont été menés. Il permettra, par une animation régulière, de partager avec l'ensemble des acteurs, un diagnostic documenté sur la qualité de l'hébergement et de construire ensemble les objectifs d'amélioration.

Un observatoire qui s'appuie sur 3 piliers

La création de rencontres régulières accueillies par les établissements du territoire favorisera leur mise en réseau et le travail sur des projets communs, le dialogue entre les professionnels et les autorités de tutelle, le partage d'expériences et des réflexions sur des solutions innovantes et adaptées. Aussi, la création d'une « banque d'expériences inspirantes » fournira aux établissements

des fiches de bonnes idées qui fonctionnent ailleurs. Enfin, l'outil de diagnostic permettra de mesurer la qualité de service, du bien-être et du bien-vieillir afin d'identifier les points forts et ceux à améliorer.

Résultats de l'étude sur le bien-être en EHPA

Pour la 1^{ère} phase de co-construction de cet observatoire, le Département a sollicité les attentes et propositions des Haut-Marnais par le biais d'un questionnaire en ligne, en mai 2022. L'enquête sur la perception de la qualité de vie en résidences autonomie et en EHPAD fait ressortir que les professionnels sont globalement bienveillants et intentionnés envers les résidents, cependant la qualité d'accompagnement est limitée par le nombre de professionnels jugé insuffisant et la prise en charge doit être améliorée.

Avec la mise en place de cet outil, le Département agit pour préserver le bien-être et le bien-vivre de ses aînés !

Aline Bouvier



« Soucieux du bien-vivre et du bien-être des aînés en établissement d'hébergement pour personnes âgées, le Département a souhaité mettre en place un observatoire des EHPA en Haute-Marne. Cette initiative sans précédent sera déployée dès 2023. »



Brigitte Fischer-Patriat,
Vice-présidente en charge
de l'autonomie, du grand
âge et du handicap

L'OBSERVATOIRE EST LANCÉ !

La réunion de lancement du 1^{er} décembre dernier a permis d'informer les EHPAD mais aussi les familles de résidents de la configuration de cet observatoire qui sera déployé sur tout le département à travers un outil numérique construit sur le 1^{er} semestre 2023, de travailler sur les thèmes à aborder et l'organisation pratique des 3 piliers. Des réunions dites territoriales et la collecte des pratiques inspirantes seront mises en place dès ce début d'année.

Prévenir et accompagner les familles en difficulté



Le Département doit faire face à de nouveaux défis dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de l'insertion en Haute-Marne. Pour cela, il innove en repensant l'ensemble de sa politique des solidarités autour de l'articulation, à terme, d'un schéma unique des solidarités départementales.

Les grandes orientations du schéma

Le **Schéma enfance, jeunesse, insertion 2022-2026** est construit en cohérence avec les **4 grandes orientations** du Schéma départemental de l'autonomie 2020-2024 :

- **Renforcer le pouvoir d'agir** par l'information, l'accès aux droits et la prévention ;
- Assurer la **fluidité des parcours** en proposant des **accompagnements personnalisés** ;
- **Améliorer la réponse aux besoins** des personnes en facilitant leur inclusion ;
- **Conforter l'accompagnement** des parcours les plus complexes.

Ces grandes orientations, déclinées en **16 objectifs** et **28 fiches actions**, ont été définies grâce à **une analyse des besoins des territoires et des populations**, afin d'apporter une réponse adaptée aux problématiques rencontrées, en lien avec les profes-

sionnels de l'ensemble du Département, les partenaires et les usagers.

Vers un schéma unique des solidarités

Parmi les multiples compétences du Département figure notamment celle de **définir et mettre en œuvre les politiques favorisant les solidarités humaines** (autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, protection de l'enfance, insertion vers l'emploi, jeunesse, etc.). À terme, un schéma unique des solidarités permettra d'offrir davantage de cohérence à l'action du Département qui s'articule avec d'autres actions (culture, sport, loisirs, éducation, etc.) afin de répondre aux besoins des Haut-Marnais, tout au long de leur vie. Ce schéma unique repose sur la transversalité, la proximité, l'innovation par l'expérimentation et l'opérationnalité. Il ambitionne d'être un **cadre de référence pour les professionnels**, permettant de simplifier l'action des services du Département et des partenaires au quotidien, au service des Haut-Marnais.

Un engagement partenarial

Les ambitions du Département, **chef de file des politiques sociales et d'insertion**, s'inscrivent au croisement de multiples champs

« Les multiples crises que nous vivons rappellent toute l'importance du rôle du Département comme échelon de proximité en matière de social, avec un objectif : ne laisser personne sur le bord du chemin. Entrepris en septembre 2021, le nouveau Schéma enfance, jeunesse et insertion représente l'occasion de réaffirmer la place du Département en tant que chef de file de la politique enfance et acteur majeur de la politique d'insertion. »



Dominique Viard,
Vice-présidente en charge
de l'enfance, de la jeunesse
et de l'insertion

de compétences, partagés entre différents acteurs et institutions : chacun apporte sa pierre à l'édifice. Ce schéma unique a donc été élaboré en associant les **partenaires qui concourent à l'amélioration du quotidien des habitants haut-marnais**.

Ce Schéma enfance, jeunesse et insertion vient ainsi poser une nouvelle pierre à l'**ambition du Département : faire de notre territoire un département de proximité, qui agit et qui protège !**

Aline Bouvier



Les Ateliers de la Vallée de la Marne,
structure d'insertion soutenue par le Département

Les entrées par voies extraordinaires aux Archives



« Chaque année, les Archives départementales de la Haute-Marne parviennent à collecter nombre de trésors de l'histoire de notre département. Dons de particuliers ou acquisitions diverses permettent ainsi de rassembler des pièces uniques et d'enrichir les fonds des Archives, accessibles gratuitement tout au long de l'année. »

Mokhtar Kahlal, 6^e Vice-président délégué au monde associatif, à la culture et aux sports

Les Archives départementales de la Haute-Marne ont pour vocation première de collecter les archives de l'administration et des établissements publics, en suivant une procédure de versement bien établie. Néanmoins, elles peuvent également se voir confier des fonds d'origine privée.

Des acquisitions possibles via 3 modalités

■ **Le don, à titre gracieux** : Un don peut être assorti de conditions quant aux droits de reproduction, à la communication au public en salle de lecture et à la diffusion sur le site internet. Les Archives se réservent le droit de refuser un don si les documents proposés ne viennent pas apporter de complément intéressant aux fonds existants ou si les conditions souhaitées par le donateur sont inapplicables. Elles peuvent également rediriger un don vers un autre service d'Archives départementales si le fonds en question concerne un autre territoire, avec l'accord du donateur.

■ **Le dépôt** : Il ne suppose pas de transfert de propriété, et peut lui aussi être assorti de conditions sur la reproduction, la communication et la diffusion des documents. Cette procédure fait systématiquement l'objet d'une convention, et est réservée à deux

catégories d'archives bien particulières, qui ne peuvent faire l'objet de don : les archives des cultes et les archives des autres collectivités territoriales (communes et Régions). Les premières sont des archives privées et ne peuvent être données en raison de la loi de séparation des Églises et de l'État. Les secondes sont des archives publiques, mais elles ne peuvent être versées ni données aux Archives départementales en raison du principe de l'indépendance des collectivités territoriales.

■ **L'acquisition** : Cette modalité revient à un achat, qu'il soit de gré-à-gré, sur catalogue ou en vente aux enchères. Dans ce dernier cas, l'État peut exercer son droit de préemption au bénéfice du Département pour permettre à celui-ci de se substituer au dernier acquéreur et emporter l'enchère. Si un bien culturel a une valeur historique de premier ordre, il existe également une procédure permettant de la qualifier comme « trésor national », ce qui en interdit toute sortie du territoire et déclenche des dispositifs particuliers (notamment un avantage fiscal pour tout acquéreur privé demeurant en France). Cette procédure reste rarissime pour les documents d'archives.

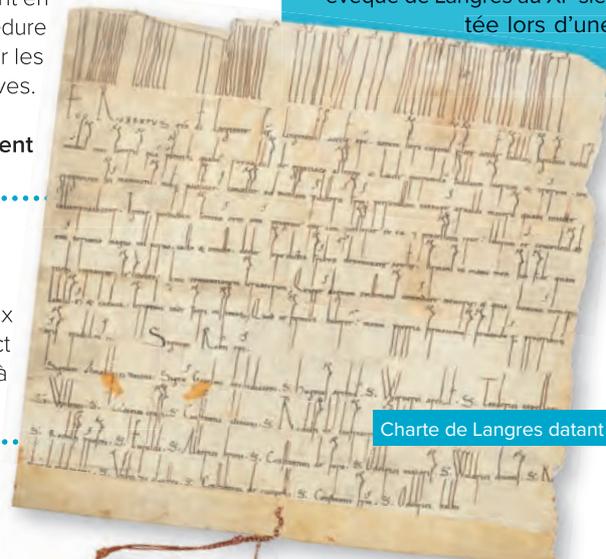
Valentin Laurent

QUELLE DÉMARCHE POUR ENRICHIR LES FONDS DES ARCHIVES ?

Tout particulier désireux de faire don ou léguer ses trésors aux Archives départementales de la Haute-Marne peut prendre contact avec le service (par téléphone au 03 25 03 33 54 ou par mail à archives.departementales@haute-marne.fr).

8 NOUVELLES ACQUISITIONS EN 2022 :

- des titres de propriété et une carte générale du duché de Châteauvillain, ainsi qu'un plan de la « forest de Marsoye » appartenant au **duc d'Orléans**, fin XVIII^e-début XIX^e siècle, achetés de gré à gré ;
- le fonds de l'imprimerie **Thévenot de Nogent** de 1852 à 1970, avec tout le matériel, reçu en don ;
- **25 dessins d'un architecte haut-marnais**, Victor Ragot (1833-1917), sur différents bâtiments de Haute-Marne, notamment de Chaumont, achetés à un libraire de Rennes, avec l'aide du **ministère de la Culture**, qui a accordé une subvention de 2 500 € ;
- un **registre de comptes de l'établissement de charité de Voisey** au XIX^e siècle (1819-1862), revendiqué en qualité d'archives publiques en salle des ventes à Saint-Dié-des-Vosges ;
- un **plan aquarellé de la ville et du château de Joinville** fin XVIII^e siècle, préempté lors d'une vente en ligne chez Christie's ;
- une **aquarelle représentant la construction du pont de Joinville** en 1794, achetée à un libraire de Rennes ;
- une **bulle du pape Innocent XIII de 1722**, concernant la cathédrale de Langres, préemptée lors d'une vente aux enchères ;
- une **charte de Robert de Bourgogne**, évêque de Langres au XI^e siècle, préemptée lors d'une vente aux enchères.



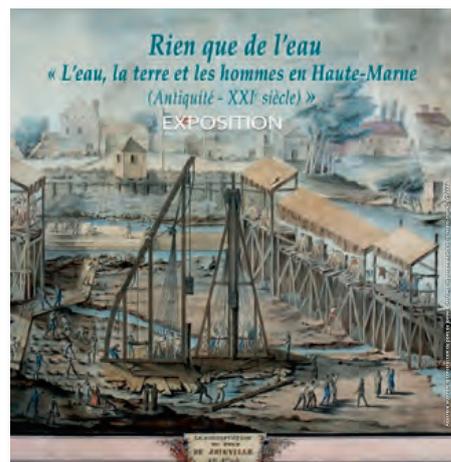
Charte de Langres datant du XI^e siècle

« Rien que de l'eau », la nouvelle exposition des Archives



« Vastes forêts et multiples cours d'eau : tel pourrait être décrit l'environnement naturel haut-marnais. Du plateau de Langres, où plusieurs rivières nationales prennent source, au lac du Der, la Haute-Marne jouit depuis plusieurs siècles de nombreux sites aquatiques. Les Archives départementales racontent à travers leur nouvelle exposition inédite cette relation particulière entre un territoire et un bien inestimable : l'eau. »

Karine Colombo, Présidente de la 8^e commission « Monde associatif, culture et sports »



Du 6 décembre 2022 au 30 juin 2023, les Archives départementales de la Haute-Marne proposent une exposition inédite : « Rien que de l'eau – L'eau, la terre et les hommes en Haute-Marne ». Celle-ci présente un aperçu de la longue histoire des relations entre les hommes et l'eau en Haute-Marne, de l'Antiquité à nos jours. Elle revient sur la place de l'eau au quotidien, sur ses usages commerciaux, industriels et médicaux, mais aussi sur les questions de droits et les conflits que sa présence a pu générer ainsi que sur sa place dans l'imaginaire des artistes.

Des pièces d'exception datant de plusieurs siècles

L'exposition commence par une introduction géographique avec des cartes du réseau hydrographique de la Haute-Marne. Elle se poursuit avec une partie consacrée à l'Antiquité, mettant en avant plusieurs pièces archéologiques qui témoignent des systèmes d'adduction d'eau,



Les Sources de la Marne - F.A. Pernot

avec des fragments de canalisations, et de sa place dans la société et dans les croyances.

La suite explore plusieurs thématiques. Tout d'abord, les cours d'eau eux-mêmes, qui définissent et structurent un territoire et constituent aussi bien des obstacles à franchir que des voies de communication privilégiées. Vient ensuite l'eau comme élément du quotidien, à la fois ressource et danger, dont l'adduction est un enjeu majeur du développement des populations.

Le thème de l'eau comme source d'énergie est également abordé, ainsi que son utilisation dans l'économie et l'industrie. Une partie est alors consacrée aux grands travaux du XIX^e siècle, qui voient naître canaux et lacs-réservoirs pour répondre aux besoins de la révolution industrielle et aux nouveaux enjeux d'aménagement du territoire. Une autre partie est quant à elle dédiée aux effets de l'eau sur la santé, tantôt délétères, tantôt bénéfiques. Enfin, une sélection d'œuvres d'art présentera la place de l'eau dans l'imaginaire des artistes.

Valentin Laurent

Tout public – Entrée libre et gratuite
Informations au 03 25 03 33 54 ou sur www.haute-marne.fr

3 PIÈCES À NE PAS MANQUER

Parmi les objets, les plans, les photographies, les cartes postales, les tableaux et les documents exposés, trois sont particulièrement notables :

- une stèle antique gravée d'un ex-voto à Matrona (la Marne divinifiée), qui révèle l'existence d'un temple consacré à la rivière ;
- une statue de nymphe trouvée sur le site d'une villa gallo-romaine ;
- une aquarelle du XVIII^e siècle représentant la construction du pont de Joinville en 1794 (présente sur l'affiche de l'évènement).



Stèle gallo-romaine de la nymphe

Budget 2023 :

une hausse des investissements
pour protéger les habitants



Malgré les décisions imposées par l'État et le contexte de crise, le Département de la Haute-Marne a fait un choix fort pour cette nouvelle année : maintenir son cap ! En effet, le budget 2023 prévoit un niveau d'investissement particulièrement haut de 64 M€ (en hausse par rapport à 2022), soit 370 €/habitant contre une moyenne de 280 €/habitant dans les autres départements.



« Dans un contexte économique incertain, le Département va devoir composer avec les orientations budgétaires contraignantes prises par l'État pour 2023. Heureusement, la gestion saine des comptes de notre collectivité va nous permettre de maintenir notre cap et de continuer à investir en 2023 : pour nos collègues, pour nos pompiers, pour protéger nos habitants ou encore par le lancement d'un grand Plan Marshall de la santé. »

Nicolas Lacroix,

Président du Conseil départemental de la Haute-Marne



Conférence de presse à l'ARS le 16 décembre 2022 annonçant 2 hôpitaux neufs à Chaumont et à Langres d'ici 5 ans

Construit à partir des options définies et débattues lors de la séance du 18 novembre 2022 consacrée à l'examen des **orientations budgétaires 2023** de la collectivité, le budget primitif de l'année 2023 du **Conseil départemental de la Haute-Marne** a été voté le 16 décembre 2022. Parmi les principales orientations présentées lors de cette séance a notamment figuré une hausse du niveau d'investissement, passant de 62 M€ en 2022 à 64 M€ pour l'année 2023. Cette dynamique positive a de quoi rendre fier, et permet ainsi de continuer à porter des projets, à investir, renforçant dès lors le **rôle du Département, qui se donne les moyens d'assumer sa politique.**

Des fondamentaux financiers sains et solides

Le budget 2023 vise à atteindre un **équilibre général global**, qui permette à la fois d'assurer pleinement les missions essentielles de solidarités du **Département** mais également de renforcer le potentiel d'attractivité du territoire en poursuivant les investissements structurants de « **Cap'2030** ».

Avec notamment une dette par habitant 3 fois inférieure à la moyenne nationale, le **Département de la Haute-Marne se classe parmi**

les **départements les mieux gérés de France**, ce qui lui permet de pouvoir porter des projets pour le territoire et pour les habitants.

Santé, sécurité et solidarités : 3 grands chantiers pour 2023

Face au défi de la désertification médicale et pour favoriser une prise en charge de qualité pour les Haut-Marnais, le **Département** a décidé d'enclencher un grand « **Plan Marshall de la santé** » en injectant près de **20 M€** dans le domaine de la santé chaque année. Cet investissement va permettre, **outre la construction de deux nouveaux hôpitaux en Haute-Marne** (voir encadré), de déployer des **cabinets médicaux itinérants** sur les zones en manque de médecins, de soutenir la création de **maisons de santé** dans nos communes, d'aider à l'**installation de jeunes médecins** ou encore d'accroître l'essor de la **télé médecine**.

La **protection des habitants** est également un axe majeur du **Département**, qui met en place un « **pack sécurité** » pour 2023. Il entend par-là veiller à la **sécurité du quotidien** tout d'abord, avec un fond de près de **10 M€** visant à soutenir massivement l'amélioration des moyens des pompiers et des gendarmes. La **sécurité sur les routes** sera également renforcée avec près de **30 M€ dédiés** à cette politique centrale.

€ Budget 2023

59 % des dépenses de fonctionnement dans le champ du social

	Enfance 30,76 M€
	Personnes en situation de handicap 29,94 M€
	Personnes âgées 28,44 M€
	RSA et insertion 28,09 M€
	Transports des élèves en situation de handicap 0,9 M€
	Projet e-Haute-Marne Santé 0,09 M€

Enfin, la sécurité du pouvoir d'achat, alors que nos habitants connaissent une hausse record des prix, constitue également un axe fort de cette nouvelle année : en 2023, le prix des cantines scolaires de nos collègues n'augmentera pas !

Le **Département** entend aussi assumer sa responsabilité en matière de **solidarité**. Celle-ci concerne tout d'abord **les personnes âgées**,



DEUX NOUVEAUX HÔPITAUX HAUT-MARNAIS D'ICI 2027

Décidé par l'Agence régionale de santé (ARS), le projet de construction de deux hôpitaux neufs, l'un à Chaumont et l'autre à Langres, a été annoncé publiquement le vendredi 16 décembre 2022. D'un montant de **140 M€**, il aboutira d'ici 5 ans. Le Président du Département, Nicolas Lacroix, et sa majorité départementale, ont annoncé, dans le cadre du **Plan Marshall pour la santé en Haute-Marne**, la prise en charge, en lien avec le **Groupement d'intérêt public (GIP)**, de près de **70 M€ (50 %)** des investissements liés au projet de l'ARS. **C'est la première en fois en France qu'un Conseil départemental investit autant dans un projet hospitalier !**



Débat sur les orientations budgétaires 2023, le 18 novembre 2022

avec le lancement en début d'année d'un **Observatoire des EHPA** afin de rester vigilant sur leurs conditions de vie dans les établissements d'accueil (voir page 6). Concernant le **handicap**, les acteurs de terrain vont être soutenus avec l'objectif de **garantir une prise en charge digne de nos personnes en situation de handicap sur le territoire**. La **réinsertion** et le **retour au travail des bénéficiaires du RSA** figurent également parmi les objectifs départementaux. Les chiffres montrent d'ailleurs que la tendance demeure sur la bonne voie avec **une baisse du nombre de bénéficiaires depuis deux ans**. Enfin, la **solidarité** c'est aussi celle de la **protection infantile** avec chaque année **plus de 1000 enfants** placés sous la protection de la collectivité à travers l'**aide sociale à l'enfance**, dont la moitié sont accueillis dans des familles d'accueil ou des établissements comme la nouvelle **Maison d'enfants**, inaugurée à Saint-Dizier début 2022.

Poursuite de la réalisation du plan pluriannuel d'investissement « Cap'2030 »

L'année 2023 marque la poursuite du **plan « Cap'2030 »** et la volonté du Département de s'inscrire dans une **stratégie ambitieuse d'investissement** afin de renforcer l'attractivité de notre territoire. Le budget primitif 2023 s'établit à **69 M€**, dont **64 M€** d'investissements directs et indirects. Jouissant encore d'une **capacité d'investissement réelle** pour

la poursuite de « **Cap'2030** », le Département peut se permettre de **continuer en 2023 à investir puissamment pour la Haute-Marne**. Au-delà des priorités mentionnées plus haut, plusieurs projets vont voir le jour en 2023. C'est le cas de du lancement des études de programmation pour la construction de la **Gendarmerie et du centre de secours et d'exploitation de Nogent** et de la **réhabilitation du CTD (Centre technique départemental)**. Les études et travaux seront également lancés pour la construction de l'**abat-toir départemental**, de l'**école de voile de la Liez** et le **pôle et CE (Centre d'exploitation) de Joinville** notamment.

Des recettes au dynamisme limité

Les **recettes de fonctionnement** du budget primitif 2023 s'établissent pour leur part à **224,7 M€**, contre **211,2 M€** votés au budget primitif 2022. Après une année 2022 au dynamisme marqué de certaines recettes fiscales (droits de mutation, taxe sur les assurances et produit de TVA), l'exercice 2023 devrait se traduire par des évolutions haussières beaucoup plus limitées et, surtout, ne compensant pas la forte hausse des dépenses et notamment l'impact des décisions de l'État pour un montant de près de 10 M€. Ce constat de ressources atones pourrait être aggravé par les fortes incertitudes qui pèsent sur la conjoncture économique de l'année 2023, laquelle conditionne une part importante des recettes du Département.

Les **recettes d'investissement**, hors emprunt, estimées au budget primitif 2023, s'établissent à **12,1 M€**. Le Département aura recours à l'emprunt pour financer le besoin de financement résiduel des investissements programmés pour un montant fixé à ce stade à 34 M€. Le faible endettement du Département permet encore d'utiliser cet effet de levier en 2023 pour contrecarrer les effets récessifs de la période actuelle que nous traversons.

UN NIVEAU D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL TOUJOURS SATISFAISANT MALGRÉ LE CONTEXTE

La section de fonctionnement s'établit à **224,7 M€** en recettes attendues et **202,6 M€** de dépenses programmées, dégageant un autofinancement prévisionnel de **22,1 M€**, l'autofinancement étant le moteur d'une dynamique d'investissement équilibrée et soutenable.

Investir pour l'avenir, la Haute-Marne garde le cap !

Valentin Laurent

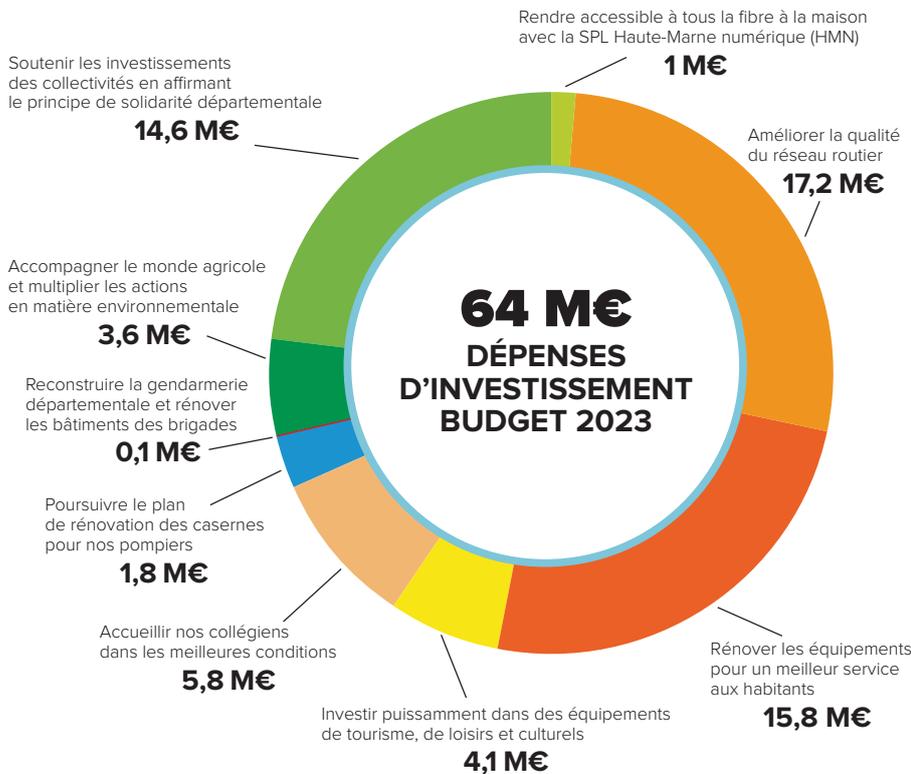


Projet de l'école de voile de la Liez

4 TYPES D'INVESTISSEMENTS MAJEURS :

- Le programme pluriannuel de modernisation de la voirie avec un volume de travaux de plus de **17 M€**, dont **12,9 M€** d'opérations récurrentes de maintien à niveau du patrimoine ;
- la poursuite du **Plan collèges** pour un montant total de **4,4 M€** ;
- des opérations de **rénovation/construction de bâtiments départementaux** pour un montant de **15,3 M€** ;
- le soutien renforcé aux **investissements des partenaires du Département** (communes et intercommunalités, plan de casernement du SDIS, fonds départemental de l'environnement notamment) mobilisant un crédit de près de **20 M€**.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : BUDGET 2023



Retrouvez les détails des orientations budgétaires avec les perspectives 2023 et le budget 2023 sur : haute-marne.fr/accueil/l-institution/le-budget

Le Département **aux côtés de tous**

L'Assemblée départementale, composée de l'ensemble des élus, se réunit chaque mois pour étudier les dossiers dans son domaine de compétence. Lors des commissions permanentes des 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre derniers, plusieurs délibérations ont été adoptées. Petit aperçu.



PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Un nouveau fonds dédié au Parc national de forêts

En septembre dernier, la commission permanente a adopté la création d'un nouveau fonds destiné à soutenir financièrement les projets d'investissement locaux spécifiques, directement liés avec l'activité du Parc national de forêts et qui concourent à sa mise en valeur. Ainsi, deux opérations ont pu être subventionnées à hauteur de **36 138 €** : le remplacement du chauffage au fuel du bâtiment du Parc national de forêts à Arc-en-Barrois par une pompe à chaleur (18 822 €) et

l'aménagement de l'espace camping-stade de Rouvres-sur-Aube (17 316 €).

Améliorer la qualité de vie des habitants

Au titre du Fonds d'aménagement local (FAL), un montant de subventions de **717 462 €** a été voté lors des dernières commissions.

ENVIRONNEMENT

Plus d'1,4 M€ d'aides
pour préserver notre environnement

SOLIDARITÉ

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le Département de la Haute-Marne mène une politique volontariste en ce sens, structurée autour de 3 axes : prévention, écoute et protection. Il **soutient notamment les associations qui luttent contre les violences conjugales** : les structures d'accueil et d'accompagnement, à Saint-Dizier (SOS Femmes accueil) et à Langres

(PHILL - Parcours d'hébergement et d'insertion par le logement langrois), qui agissent pour l'accueil des mères isolées avec enfants de moins de trois ans et des femmes enceintes.

Une subvention de **14 500 €** a été votée pour l'association PHILL et **52 000 €** pour SOS Femmes accueil au titre de l'année 2022.



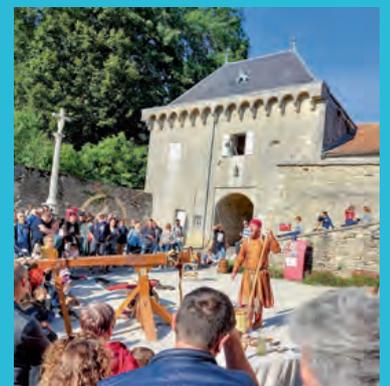
MONDE ASSOCIATIF

Soutien aux tiers-lieux

Les tiers-lieux ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, hybrider des activités et réunir un collectif citoyen engagé, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire. Collectivité des solidarités, le Département entend **soutenir le développement de ces structures innovantes** sur son territoire.

En Haute-Marne, **3 tiers-lieux sont labellisés par l'État « Fabriques de territoire »** et se voient attribués des subventions :

- la **Maison de Courcelles**, implantée à Courcelles-sur-Aujon (10 000 €) ;
- l'**association Simone**, installée dans les anciennes usines Le Chameau à Châteauvillain (qui a déjà bénéficié d'une subvention de 10 000 € dans le cadre de la convention de partenariat 2021-2022, ce même montant lui sera accordé en 2023 et en 2024) ;
- la **Tour des Villains** de Montsaugéon (2 000 €).



La Tour des Villains a proposé différentes animations lors des Journées européennes du patrimoine en septembre 2022



JEUNESSE

Cet hiver, les Haut-Marnais ont le plaisir de pouvoir profiter du chalet de la Mazerie, qui a rouvert ses portes début décembre

Classes de découvertes

Le Département de la Haute-Marne a adopté une politique significative en matière de prise en charge des classes de découvertes qui **permet aux jeunes de profiter de séjours pédagogiques** de découverte d'autres milieux (montagne, mer, etc). Les différents centres porteurs des classes découvertes sont : le Centre Culturel Haut-Marnais (pour le Grand-Bornand, le Val-André et les bases de plein-air de la Liez et du Der), l'Union sportive de l'enseignement du pre-

mier degré (USEP), le centre d'initiation à la nature d'Auberive, la maison d'animation et de formation de Courcelles et l'association éducative culturelle et de loisirs sportifs de la Montagne (base du lac de la Vingeanne).

Les élus ont approuvé le montant de la participation du Département à ces journées de classes découvertes. Une enveloppe de **470 000 €** a été votée lors de la séance du budget.

SPORT

Le Département, 1^{er} partenaire public du CVB 52

Le Département soutient financièrement la politique de club de haut niveau du CVB 52 Haute-Marne. Grâce à sa **notoriété et à la promotion des valeurs du sport**, le club poursuivra des missions d'intérêt général qui s'inscrivent dans le champ des politiques sociales et sportives de la collectivité. Aussi, il participera aux actions mises en œuvre par le Département au titre de sa politique sportive et dans le cadre du programme d'action de « Terre de Jeux 2024 ». Les élus ont renouvelé le partenariat grâce à une convention triennale pour la période 2022-2025 et ont

voté l'attribution d'une subvention maximum de **300 000 €** au CVB 52.

204 100 €

d'aides attribuées
aux associations
sportives

Le Département de la Haute-Marne investit pour les Haut-Marnais !

CANTON DE NOGENT

Reconstruction de la gendarmerie de Nogent : lancement du concours de maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de la nouvelle carte territoriale faisant évoluer la brigade de Nogent de **8 à 14 gendarmes**, le Département projette la **reconstruction** de la gendarmerie de Nogent sur le site actuel. Le projet nécessite la **construction d'une caserne** comprenant deux zones fonctionnelles indépendantes et l'aménagement d'espaces extérieurs.

Afin d'accueillir les 14 gendarmes, il est nécessaire de concevoir des **locaux répondant à leurs besoins**, avec un bâtiment qui comprendra les locaux techniques et de service, ainsi que des aménagements extérieurs. Les travaux se dérouleront en **plusieurs phases afin de garantir la continuité du service public**. La 1^{ère} phase inclura les installations de chantier et la construction des locaux de services et techniques sur la nouvelle parcelle. La 2^{ème} phase comprendra la démolition du bâtiment existant et la construction des locaux d'hébergements.

Le coût total de l'opération est estimé à **6,84 M€ TTC**. Les conseillers départementaux ont approuvé le programme général du projet immobilier pour un **montant total de travaux** estimé à **4,8 M€ HT** et ont constitué le jury de concours de maîtrise d'œuvre.



Toutes les délibérations du Conseil sur www.haute-marne.fr (rubrique « L'institution » / « Les décisions »)



La plus grande gendarmerie de France

La construction du nouvel ensemble, lancée en 2020, qui réunit le **Groupelement de gendarmerie de Haute-Marne et la compagnie de gendarmerie de Chaumont**, est arrivée à terme. Le Président du Conseil départemental de la Haute-Marne, **Nicolas Lacroix**, s'est rendu sur place le 14 novembre dernier pour voir l'avancée des travaux de ce chantier colossal avant que les **premières familles s'installent dans leurs nouveaux logements** au cours de la semaine.

RENFORCER LES MOYENS DE NOS GENDARMES

La gendarmerie se situe à Chaumont entre la Rochotte et le nouveau quartier Foch. Sur **25 800 m²**, ont été construits **74 logements** collectifs et individuels, un bâtiment à usage de **bureaux** et des **locaux spécifiques** (dont



un chenil et un laboratoire scientifique) **et techniques** (magasins, archives, ateliers, etc.). L'ensemble comprend aussi une salle de convivialité et une aire de jeux pour enfants.

Objectif : offrir aux gendarmes un lieu de travail fonctionnel et un lieu de vie confortable dans un ensemble valorisant pour l'exercice de leur métier.

Aline Bouvier



« En Haute-Marne, nous avons fait de la sécurité de nos habitants une priorité. Ce projet d'investissement, porté à 70 % par le Département, va permettre de renforcer les moyens de nos gendarmes sur le territoire. C'est à Chaumont que la construction de la plus grande gendarmerie de France s'est achevée ! Nous sommes fiers d'investir pour ceux qui nous protègent au quotidien. »

Paul Fournié,
Vice-président en charge
des infrastructures routières
et des bâtiments

UN INVESTISSEMENT UNIQUE EN FRANCE

Avec l'achat du terrain et les frais annexes, le coût de construction s'élève à **22,229 M€**. Plus de **14 M€** ont été investis par le **Département de la Haute-Marne**. La construction bénéficie également d'une subvention de 5,56 M€ du GIP Haute-Marne. L'État a participé à hauteur de 2,87 M€ et versera un loyer annuel de 986 456 € sur les neuf prochaines années.

Grâce à cette **opération unique en son genre**, attendue depuis plus de 20 ans, les gendarmes pourront enfin profiter d'un environnement agréable et adapté pour remplir leurs missions. L'entrée des gendarmes dans leurs nouveaux bureaux aura lieu courant 2023.



Soucieux du bien-vivre de ses habitants, le Département de la Haute-Marne investit en allant au-delà de ses compétences pour faire de la sécurité de ses habitants une priorité !

Des lauréats très inspirés... par la Haute-Marne !



« Cette 3^e édition du concours départemental « Les idées inspirées de la Haute-Marne » a une nouvelle fois montré la créativité des Haut-Marnais. 10 lauréats ont été récompensés le 8 décembre dernier dans une ambiance festive au Mémorial Charles de Gaulle. »



Catherine Pazdzior-Vigneron,
Présidente de la commission « Attractivité
des territoires et communication »

CHIFFRES CLEFS

- 45 candidatures enregistrées
- Plus de 30 000 votes du public

Palmarès 2022

CATÉGORIE NATURE

- 1^{er} Prix : HERBASTIC**
de Charles BERNELAS
+ PRIX SPÉCIAL DE LA CCI
MEUSE HAUTE-MARNE
+ Prix « Coup de Cœur du jury »
TRACES ECRITES NEWS
- 2^e Prix :**
POUR UNE BEE'Z MEILLEURE
de Nicolas MIROSZKA
- 3^e Prix : UNE RUCHE CONNECTÉE**
de Sabrina et Christophe MOUSSY
+ PRIX SPÉCIAL DE LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE HAUTE-MARNE
- Prix du public**
LÂ-HAUT : Hébergements insolites
de Betty CHARNOTET

CATÉGORIE SAVOIR-FAIRE

- 1^{er} Prix : MARRICK**
de Pierrick JAMMAS
+ PRIX SPÉCIAL DE LA CHAMBRE
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
DE LA HAUTE-MARNE
+ Prix « Coup de Cœur du jury »
TRACES ECRITES NEWS
- 2^e Prix : CALBA TERRA**
de Jérôme ALBIN
+ Prix « Coup de Cœur du jury »
par Jérôme NICOLAS (Domaine
du Moulin de Trimeule) et Anthony
NURY (Brasserie de Vauclair - La
Choue)
- 3^e Prix : LUTHERIE MADE
IN HAUTE-MARNE**
de Deborah BRAUMONT

CATÉGORIE ANIMATION DU TERRITOIRE

- 1^{er} Prix :**
**LE PLANÉTIUM
CAMILLE FLAMMARION**
De Horst WINKELMANN,
Éric WASSER, Rémi MAMMOSSER
et Alain MORY
- 2^e Prix :**
**ÉCOLE D'ÂME NATURE
ET LES APPRENTIS SAGES**
de Mélanie PICARD-CHEVALIER
- 3^e Prix :**
**LA MAISON DES FROMAGES DE
LANGRES ET DE HAUTE-MARNE**
de Bénédicte CHATEL
- Prix « Coup de Cœur du jury »**
BELLATORES de Vincent GOUPILLE,
par Thomas Damoiseau (agence
TOMPointCOM)

Un grand bravo à eux pour leurs idées
inspirantes !

AMD



LES PRIX

10 500 € offerts par le
Département : 3 Prix dans
les 3 catégories de 1 500 €,
1000 € et 500 € et le Prix du public de
1 500 €.

Coups de cœur des partenaires : 1 000 €
offerts par la CCI Meuse Haute-Marne,
1 000 € par la Chambre de métiers et de
l'artisanat de la Haute-Marne et 1 000 € de
la chambre d'agriculture de Haute-Marne.

Découvrez toutes les vidéos
des projets sur :
www.idees-inspirees.fr

L'agence d'attractivité, une chance pour la Haute-Marne



« La Haute-Marne a de nombreux atouts. Pour la faire savoir et inverser la courbe démographique, le Département mène, depuis 2016, de nombreuses actions en direction des Franciliens notamment. Afin d'accélérer cette dynamique avec tous les acteurs concernés, la nouvelle agence d'attractivité vient de voir le jour. »

Anne-Marie Nédélec,
1^{ère} Vice-présidente du Pôle de l'aménagement des territoires, en charge de la communication et de l'attractivité

« Il ne se passe rien, il n'y a rien à voir, rien à faire, on perd des habitants, l'herbe est plus verte ailleurs... Ça suffit, prenons le taureau par les cornes, nous en avons les moyens ! » C'est en substance le message que le Président, Nicolas Lacroix, a fait valoir en 2022 auprès de tous les élus du Département et c'est ainsi qu'une étude de faisabilité a été menée par la Maison départementale du tourisme (MDT) pour la création d'une agence d'attractivité en janvier 2023.

UNE AGENCE D'ATTRACTIVITÉ, QUEZACO ?

L'idée est d'agir sur tous les champs de l'attractivité, qu'elle soit résidentielle, touristique ou professionnelle, pour positiver l'image de nos territoires et en défendre les atouts. Ils sont nombreux et ont encore été renforcés par la crise de la Covid-19. Le but : inverser la tendance. Il y a urgence, d'autant que 37 autres territoires ont déjà créé ce type d'agences et que la concurrence est rude.

Ce beau projet, partagé entre le Département, les huit Communautés de communes et les principales villes à travers une Société

publique locale (SPL), vise à redéployer les équipes du tourisme institutionnel (offices de tourisme et MDT) ainsi que celles de l'attractivité du Conseil départemental au sein d'une seule et même structure, en faisant migrer certains métiers pour répondre aux enjeux du territoire. Les métiers du tourisme seront modernisés. Un service dit de « conciergerie » est d'ores et déjà en place au sein du pôle « accueil » pour capter les nouveaux arrivants et les talents dont nos entreprises ont tant besoin. L'agence d'attractivité comprend aussi un observatoire touristique et un pôle ingénierie pour connaître, innover, renforcer et améliorer l'offre touristique ; un

service de billetterie départementale, un pôle marketing territorial et communication pour se distinguer sur un marché féroce et un pôle commercial performant qui commercialise les produits des partenaires, hébergeurs, etc.

Bien sûr, les antennes locales et les identités de chaque territoire seront respectées, comme autant d'expériences à vivre pour les touristes et les futurs habitants.

L'agence d'attractivité, c'est **une organisation moderne au service du territoire, de ses habitants et de ses entreprises.**

En avant la Haute-Marne !

AMD



UNE ORGANISATION AGILE ET MODERNE

Avec **16 actionnaires publics** porteurs chacun d'une action, 1 actionnaire (le Conseil départemental de la Haute-Marne) porteur de 3 actions et **une puissance de feu de 1,2 M€ du Département** (hors masse salariale) sur la politique d'attractivité et du tourisme, la Haute-Marne est armée pour doper l'image de ses territoires et de ses villes, améliorer l'offre et la fréquentation touristique, harmoniser les actions et être plus percutants dans la conquête et la promotion en mettant les clients au cœur du dispositif.

VU SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour ne rien rater de l'actualité du Département, rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux : commentez, aimez, partagez... !

@conseildépartemental52



Le Département est présent sur LinkedIn : suivez-nous !



Suivez-nous aussi sur :



Conseil départemental de Haute-Marne



@LaHauteMarne



RECETTE D'HIVER

BŒUF EN GELÉE, LÉGUMES POT-AU-FEU SAUCE TARTARE

Pour 12 personnes

Préparation :

1. Faire la gelée : délayer la poudre à gelée dans 75 cl d'eau tiède, mettre à chauffer jusqu'à ébullition.
2. Couper le bœuf froid du pot-au-feu en dés et les cornichons en rondelle et mélanger. Mettre ce mélange dans un moule à cake et mouiller à hauteur avec la gelée. Laisser refroidir au réfrigérateur pendant 24 heures.
3. Couper les carottes et les pommes de terre en cubes en accompagnement.
4. Confectionner la sauce tartare : hacher finement l'échalote, le persil et les cornichons ; réserver au frais ; mélanger le jaune d'œuf, la moutarde, le sel et le poivre ; incorporer l'huile progressivement pour obtenir une mayonnaise ; ajouter le vinaigre, l'échalote, le persil, les cornichons hachés ; vérifier l'assaisonnement.
5. Dresser.



Recette élaborée par le Chef de cuisine Emmanuel Gunepin (à droite), son second Marc Roussel et son aide de cuisine Catherine Thessier-Witasiak Collège Diderot, Langres

Ingrédients :

- 500 g de bœuf cuit façon « pot-au-feu ou bourguignon »
- 50 g de gelée en poudre
- 100 g de cornichons
- 300 g de carottes cuites avec le pot-au-feu
- 300 g de pommes de terre cuites avec le pot-au-feu

Pour la sauce tartare :

- 1 jaune d'œuf
- 50 g de moutarde
- 20 ml d'huile de tournesol
- 3 cuillères à soupe de vinaigre
- 1 petite échalote
- 1 cuillère à soupe de persil haché
- 50 g de cornichons
- Sel, poivre

Producteurs locaux :

- CEufs : Sandrine Girardot, Celles-en-Bassigny
- Bœuf : « Les Viandes des plaines champenoises », boucherie Huguier, Mailly-le-Camp
- Carottes et pommes de terre : Les vergers de la tresse, Lannes



Cette recette peut être réalisée avec d'autres restes (poulet, dinde, poisson, etc.). Elle permet d'utiliser les restes de pot-au-feu ou de bœuf bourguignon non servis, afin de lutter contre le gaspillage.

Dans chaque numéro, une recette de saison d'un(e) chef(fe) d'un collège haut-marnais est mise en avant. Régalez-vous !

Vous êtes fiers d'être Haut-Marnais, faites briller la Haute-Marne !



@haute_marne

Partagez vos plus belles photos avec le hashtag

#hautemarne pour être reposté !



La Haute-Marne Respire & Inspire

On produit français en Haute Marne !

En 2021, la Manufacture de pianos de Saint-Dizier a décidé de quitter la Chine pour rapatrier la production de ses claviers dans la région.

Ce sont maintenant des pianos dessinés, conçus et assemblés en France, dans le plus grand respect de l'artisanat. Les matières premières viennent de la région et chaque pièce est travaillée à la main.



97 commentaires 369 partages

Suivez-nous aussi sur :



La Haute-Marne, Respire Inspire

EXPOSITIONS

Chimères médiévales

Jusqu'au 22 janvier, Espace Bouchardon, Chaumont

Le manuscrit dit Bréviaire de Jean d'Amboise, conservé par la médiathèque les Silos, renferme une variété incroyable de chimères, c'est-à-dire de mélanges improbables d'espèces animales, voire à visages humains ! L'artiste anonyme du XV^e siècle a imaginé et peint des centaines de drôles de bêtes dans les marges de ce livre, dédié à la prière de l'évêque.

© Richard Pelletier



Laissez-vous enchanter par l'originalité et l'inventivité prolifique des chimères médiévales du plus prestigieux manuscrit de Chaumont !

Plus d'infos sur

www.saisonsculturelleschaumont.fr

- 21 janvier, 20h30, *Thomas Ngjoll « L'œil du tigre »*, Les Fuseaux
- 27 janvier, 20h30, *Drôle de genre*, Les Fuseaux
- 31 janvier, 20h30, *Marianne James*, Théâtre de Saint-Dizier
- 3 février, 20h30, *De quoi je me mêle !*, Forgerie à Wassy
- 4 février, 20h30, *La troupe du Jamel Comedy*, Les Fuseaux
- 8 février, 20h30, *Pablo Mira*, Théâtre de Saint-Dizier

Plus d'infos sur

www.les3scenes.saint-dizier.fr

CONFÉRENCES

> Les conférences du mardi et du jeudi des Archives départementales de la Haute-Marne en partenariat avec les Villes de Chaumont et Saint-Dizier



• Conférence du Mardi :
Bibliothèque de Jean d'Amboise, évêque de Langres (1481-1497)
10 janvier, 20h30, salle Pierre Niederberger, Hôtel du Département, Chaumont



• Conférence du Jeudi :
L'archéologie du Japon avant le Japon
26 janvier, 18h30, Théâtre de Saint-Dizier

> *Crise climatique : enjeux, incidences et réponses possibles, cycle de conférences en partenariat avec la LPO*
2 février, 18h30, Théâtre de Saint-Dizier

Conférence du Mardi :
La restauration des bois dorés
7 février, 20h30, Musée d'Art et d'Histoire, Chaumont

• Conférence du Mardi :
Sources et saints en Champagne méridionale
14 mars, 20h30, salle Pierre Niederberger, Hôtel du Département, Chaumont

• Conférence du Jeudi :
L'eau et l'industrie, de la Flandre au Jura, en remontant la Marne (XVI^e-XVIII^e siècle)
9 février, théâtre de Saint-Dizier

• Conférence du Jeudi :
Les dix découvertes archéologiques françaises les plus importantes depuis 2019
23 mars, 18h30, Théâtre de Saint-Dizier

Plus d'infos sur www.haute-marne.fr

Plus d'infos sur www.saint-dizier.fr

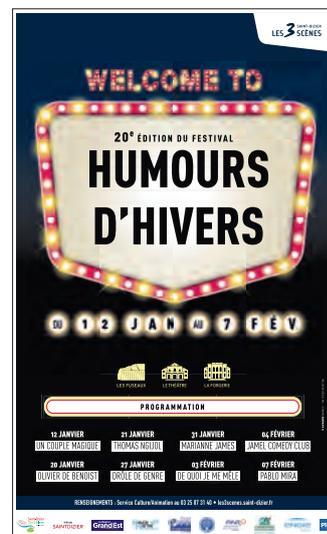
FESTIVALS

Humours d'Hivers

Temps fort de la saison culturelle des 3 Scènes, le Festival Humours d'Hivers offre au public, depuis près de 20 ans, une parenthèse décalée et insouciant à chaque début d'année.

Au programme, 8 spectacles, pièce de théâtre, spectacle musical ou one man show :

- 12 janvier, 20h30, *Un couple magique*, Théâtre de Saint-Dizier
- 20 janvier, 20h30, *Olivier de Benoist*, Les Fuseaux



Tinta'mars

Du 7 au 25 mars, Langres et Pays de Langres

Pour la 35^e édition du festival, l'association Tinta'mars vous invite à découvrir des propositions artistiques originales et de qualité. Théâtre, cirque, danse, marionnettes, magie, autant de possibilités de se retrouver et de voir, de vivre, de rêver le spectacle tous ensemble. Rendez-vous le 7 mars pour l'ouverture, avec au programme le spectacle *Carnet de notes* - Compagnie du Sans soucis. Avec ce spectacle d'humour & musique, précédé d'un Tinta'bar, l'association place l'ouverture sous le signe des retrouvailles et de la convivialité.

Toute la programmation sur

www.tintamars.com
07 86 33 42 36

SPECTACLES

Tout d'abord,

cirque, en famille dès 1 an

18 janvier, 9h, 10h30
et 16h30, Nouveau Relax,
Chaumont (+ Goûter du Relax)



Propice aux déformations ou aux cache-cache, le vêtement est chez le tout-petit un véritable terrain de jeu au quotidien. Sur scène, un personnage se découvre avec plaisir et amusement des vêtements élastiques. Les enfants installés tout autour du comédien inventent avec lui un drôle de langage.

Traverser les murs opaques,

cirque, dès 12 ans
26 janvier, 20h30, Nouveaux
Relax, Chaumont



Ce spectacle créé pour cinq interprètes circassiennes travaillant l'aérien, explore la thématique du soulèvement, de la résistance au sentiment d'impuissance. Inspirée par les travaux de Georges Didi-Huberman, Marion Collé questionne, politiquement et poétiquement, l'acte d'écrire et celui de se soulever. Le cirque

apparaît alors comme un langage rêvé pour raconter cette envie de lutter contre l'immobilisme et la désensibilisation.

Plus d'infos sur
www.lenouveaurelax.fr
03 25 01 68 80

Figures in-soumises : Simone Veil et Federico García Lorca,

théâtre et

théâtre d'objets, dès 13 ans
26 janvier, 20h30, Théâtre
Michel-Humbert, Langres



Simone Veil a dit non aux avortements clandestins. Federico García Lorca a dit non au franquisme. Ce diptyque de portraits pourtant intimes souligne l'universalité et l'actualité de ces combats pour davantage de justice, de liberté et d'humanité. Ils sont tirés de la collection « Ceux qui ont dit non » d'Actes Sud junior.

Plus d'infos au
03 25 87 60 34

Coucou,

théâtre d'objets
et musique, dès 18 mois
1^{er} février, 10h30 et 18h30,
Salle Jean-Favre, Langres

S'appuyant sur les envoûtantes propositions visuelles de l'illustratrice Lucie Félix, *Coucou* nous guide dans une expérience théâ-



trale aussi active qu'enjouée. Ensemble, on joue, on se cache, on découvre, on ranime notre joie individuelle et collective. Par la poésie, la danse, la musique et le théâtre d'objet, le livre trouve ses nouvelles dimensions et souffle d'inédites explorations, rejoignant avec délicatesse l'univers des tout-petits.

Plus d'infos au
03 25 87 60 34

Frédéric Fromet, cœur de moqueur,

chanson humoristique dès 12 ans

7 février, 20h30,
Salle Jean-Favre, Langres



Moqueur envers les chanteurs, les frimeurs, les magouilleurs, les pollueurs, les aboyeurs, les serial killers, les enfants de chœur, les rimes en « eur », ce spectacle est réservé à qui apprécie la moquerie dans la joie et la bonne humeur. Frédéric Fromet n'épargne rien ni personne, et ses textes toujours grinçants n'en ont pas moins de fond. Il est épaulé par deux musiciens professionnels.

Plus d'infos au
03 25 87 60 34

Dark circus,

théâtre
visuel, en famille dès 8 ans
8 février, 14h15
9 février, 18h30

Nouveaux Relax, Chaumont

Drôle de slogan que celui du Dark Circus : « Venez nombreux, devenez malheureux ». Cirque sombre, dont l'histoire originale est de Pef, auteur et illustrateur du *Prince de Motordu* et de nombreux autres livres



pour enfants. Les catastrophes se suivent comme les numéros s'enchaînent : la trapéziste s'écrase au sol, le dompteur finit dévoré par le fauve indomptable... jusqu'à ce qu'un jongleur maladroit vienne à nouveau insuffler couleur et vie sous le chapiteau.

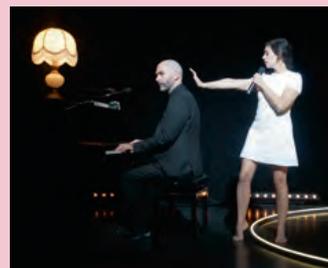
Marilyn, ma grand-mère et moi,

théâtre dès 15 ans

4 mars, 20h30
Nouveau Relax, Chaumont

Marilyn, ma grand-mère et moi, sous des airs de cabaret, met en scène une actrice, accompagnée d'un pianiste, qui sous prétexte de rendre hommage à Marilyn Monroe, entremêle le destin de la star et celui de sa grand-mère, née la même année qu'elle. Dans un voyage entre Hollywood et Colmar, elle évoque le corps de la femme, de l'actrice, la maternité désirée ou non, la jeunesse qui s'éternise, et celle qui s'en va. Elle interroge la féminité d'aujourd'hui, et la place à prendre, quand on est une femme dans le monde.

Plus d'infos sur
www.lenouveaurelax.fr
03 25 01 68 80



ÉVÈNEMENTS

Les nuits magiques 3 et 4 février, Saint-Dizier

Le musée de Saint-Dizier, la médiathèque et le conservatoire de musique s'associent à la librairie Larcelet et aux éditions Galimard Jeunesse pour proposer un week-end ensorcelant !

- > Chasse aux horcruxes au musée, **3 février à 17h et 4 février de 13h30 à 17h**
- > Tournoi des 3 sorciers à la librairie Larcelet, **3 février à 20h**
- > Ateliers marque-page et origami à la médiathèque, **4 février de 10h à 12h et de 13h30 à 18h**
- > Au conservatoire, atelier de musique électronique, **4 février de 14h30 à 18h** et chant magique de 14h30 à 16h
- > Soirée de clôture au conservatoire : grand quizz, concours de cosplay et remise de prix, **4 février à 18h30**

Plus d'infos sur www.saint-dizier.fr

Nuits de la lecture – La peur

Du 19 au 22 janvier, Espace Bouchardon, Chaumont

Organisées par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture, les quatre soirées sont placées sous le thème de la peur, avec un temps fort le samedi 21 janvier. Explorez les confins de votre imagination : construction de créatures fantastiques, création d'histoires fabuleuses, ateliers d'illustration de chimères, et pour les plus cou-



rageux : lectures effrayantes à la nuit tombée !

Au programme : 21 janvier

- > Exposition - **Chimères médiévales**, médiation, 16h30-18h30
- > Atelier - **Mille millions de mille chimères**, 16h30-18h30, dès 6 ans
- > Atelier - **Initiation à l'illustration avec Marc Giudice**, dès 6 ans, sur inscription
- > Lecture - **2-4 ans**, 16h30 à 17h / **5-8 ans**, 17h30-18h15

SPORTS

Duathlon de Saint-Dizier

Rendez-vous le **12 mars** pour la 12^e édition du Duathlon de Saint-Dizier, organisée par le COSD Triathlon en partenariat avec la Ville.



27^e internationaux de tennis

Du 26 mars au 2 avril, espace Jean Meffert, Saint-Dizier

Depuis plus de 25 ans, le COSD Tennis Club Bragard accueille le tournoi international de tennis masculin. Une compétition devenue un incontournable de l'agenda sportif de la Ville, intégrée au circuit masculin ITF, dont les résultats sont incorporés dans le classement ATP.

Plus d'infos sur www.saint-dizier.fr

Expression des groupes politiques*

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Chères Haut-Marnaises, chers Haut-Marnais,

La fin d'année approche à grand pas et toute notre équipe est à pied d'œuvre pour cette nouvelle année 2023.

La Haute-Marne figure parmi les 10 départements les mieux gérés de France : une dette par habitant trois fois inférieure à la moyenne nationale, une épargne brute solide, une capacité de désendettement trois fois supérieure à la moyenne. Nos indicateurs sont au vert malgré la succession de crises.

Cette gestion saine de l'argent public nous permet d'aborder avec confiance ce nouvel exercice budgétaire et de consacrer des investissements massifs comme leviers de développement pour notre territoire.

Avec Nicolas LACROIX, nous maintenons le cap, avec une programmation ambitieuse pour 2023 à hauteur de 65 millions d'euros investis dans les projets de notre territoire.

Plus que jamais avec le Président Nicolas LACROIX, nous sommes déterminés à faire de la Haute-Marne un territoire qui rayonne à l'échelle de la France entière.

Au nom de la majorité départementale, je vous souhaite à tous une belle année 2023 !

Bernard GENDROT

1^{er} Vice-président du Pôle ressources, délégué aux finances, à la réglementation et au personnel

GRUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Madame, Monsieur, chers amis,

En cette fin d'année, le constat est sans appel dans de nombreux domaines : les familles ont du mal à finir les fins de mois, notamment à cause de l'explosion des prix des énergies et de l'alimentation, sur fond d'inflation galopante, la montée inquiétante de l'insécurité, conséquence du laxisme des gouvernements successifs, nos services publics reculent, nos fonctionnaires de santé sont à bout de souffle... Le travail de nos agriculteurs n'est toujours pas rémunéré à sa juste valeur malgré de nombreux appels

au secours, les services de santé et l'accès aux soins se dégradent à grande vitesse, au détriment de la vie des Français. Bref, nos territoires semblent abandonnés par l'État. Le gouvernement est incapable d'anticiper les crises : il ne fait que les accentuer par ses mauvais choix.

Souhaitons, pour cette année 2023, que le courage politique et du bon sens commandent les prises de décisions de nos gouvernants. Souhaitons que les territoires oubliés redeviennent une priorité des politiques publiques. Nous

veillerons en lien avec les maires de nos communes. Les élus du RN se battent pour votre pouvoir d'achat, votre sécurité, l'amélioration des services publics de proximité et la défense de la ruralité. Notre détermination ne faiblira pas. Nos ruralités sont et resteront au cœur de notre bataille. Je vous souhaite une année 2023 dans l'espérance que les pouvoirs publics redonnent enfin à nos territoires et aux Haut-Marnais la place qu'ils méritent.

Laurence ROBERT-DEHAULT

*Art. L. 3121-24-1 du code général des collectivités territoriales : « Lorsque le département diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil général, un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. »

Rien que de l'eau

« L'eau, la terre et les hommes en Haute-Marne (Antiquité - XXI^e siècle) »

EXPOSITION



Aquarelle illustrant la construction du pont de Joinville, Archives départementales de la Haute-Marne, | F 2732.

LA CONSTRUCTION
DU PONT
DE JOINVILLE
EN 1794

Du 6 décembre 2022 au 30 juin 2023

Archives départementales à Chamarandes-Choignes
(aux jours et heures d'ouverture habituels)

Haute
Marne
le Département

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Tout public - Entrée libre et gratuite
Informations au 03 25 03 33 54 ou sur www.haute-marne.fr



Pour leur protection,
le Département est là

Haute
Marne
le Département

avec vous chaque jour